

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 05 DECEMBRE 2018

2019/11 - ELDORADO - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LILLE 3000

L'Association Lille 3000 a pour mission de mettre en place des manifestations artistiques et culturelles prolongeant la dynamique engendrée en 2004 par Lille « Capitale Européenne de la Culture ».

La prochaine édition de Lille 3000 se tiendra en 2019 sur le thème « Eldorado».

La Commune associée de Lomme s'associe à cet évènement en organisant différentes manifestations : Création d'un jardin Eldorado; venue de Gilles Clément à la Médiathèque ; Street art ; Bal d'ouverture de la Maison Folie Beaulieu ; couleur Mexique pour le carnaval, accueil du MuMo (Musée Mobile pour enfants).

Cette collaboration est définie dans la convention jointe, qui fixe les modalités du partenariat entre l'association Lille 3000 et la commune associée de Lomme pour le programme «Eldorado» à Lomme, en particulier :

- Lille 3000 prendra directement en charge un ensemble de prestations pour un montant total de 32 000 €. La commune associée de Lomme apportera ses moyens logistiques (personnels, locaux et moyens techniques) valorisés pour 30 000 € et l'organisation de l'accueil du MuMo.
- Le programme « Eldorado» à Lomme bénéficiera de l'ensemble des moyens de communication de Lille 3000, la commune associée de Lomme s'engageant à associer Lille 3000 pour les actions de communication locale qu'elle portera.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le Maire ou l'élu délégué à signer ladite convention

ADOpte A LA MAJORITE,

Contre : Mme ACS - M. HENRI - M. DUEZ - M. MOMBOISSE.

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme